

## TRAÎTEMENT DES RÉCLAMATIONS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
ECV073	3 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	540,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Comprendre les obligations des assureurs concernant le traitement des réclamations des assurés

### Information complémentaire :

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### POINTS FORTS

#### **Modalités pédagogiques :**

**Traitements d'un sujet de conformité important avec un approche très opérationnelle**

#### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Introduction : Traitement des réclamations, un sujet de conformité
- B. Textes de références et obligations des assureurs
- C. Processus : Mise en oeuvre dans l'entreprise

## **Validation des acquis :**

**Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

## **Personnalisation parcours :**

**Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.**

## PUBLIC

Tout public

## **Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :**

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis

## **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [\*\*mo-inscriptions@ifpass.fr\*\*](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €  
Exonérés de TVA

## **CONTACT**

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 08/02/2026 à 03:56